

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2019

DELIBERATIONS

Don à la commune

Monsieur NAPARTY Michel, Adjoint aux finances informe le conseil municipal du don de Monsieur le Maire d'un montant de 200 € à la commune pour la sauvegarde du patrimoine communal. Après en avoir délibéré, Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce don de Monsieur André GODIN, Maire de la commune.

DIVERS

Demande de protection au titre des monuments historiques

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est informant la commune de la demande de protection au titre des monuments historiques déposée pour le château de Bellevue.